

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT

~~~~~  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 06 octobre 2008**

~~~~~  
BUDGET PRINCIPAL 2008 - VIREMENT DE CREDIT
DECISION MODIFICATIVE N°3

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour,
lundi 6 octobre 2008, à Gignac, au siège de la Communauté de communes.

Arrivé en Sous-Préfecture
ODEVE Le :
13 OCT. 2008

Sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Etaient Présents : M. VILLARET Louis - M. JOVER Jean-Marcel - M. DONNADIEU Jacques - M. CARCELLER Claude - M. SAINTPIERRE Michel - Mme CONSTANT Agnès - M. BONNAFOUS Claude - M. BERTOLINI Jean-Pierre - M. RUIZ Jean-François - M. DOUYSET Bernard - Mme BEDES Marie-Claude - M. CABLAT David - M. CADARS Cyrille - M. CADILHAC Jean-François - M. CAUMEIL Bernard - M. CORBEAU Eric - Mme DEJEAN Anne-Marie - M. DELIEUZE Pascal -- Mme DELONCA Hélène - M. DURET Jean-Pierre - M. FABRE Jean - M. GABAUDAN Jean-Pierre - Mme GALVEZ Fabienne - M. GREZES Frédéric - M. JEREZ Bernard - M. LASSALVY Christian - M. LECOMTE Olivier - M. MARC Jean-Claude - M. PECHIN Jean-Pierre -- M. PIERRUGUES Georges - M. RODIER Bruno - M. TREMOULET Bernard - M. TOURET Jean-Louis - M. YVANEZ André - Mme VAILHE-SIBERTIN-BLANC Marie-Agnès - M. VENTURE Jean-Pierre - M. ALEGRE Richard - M. TARISSE Jean-Marie - M. DELIEUZE Pascal
M. GALABRUN Jacky donne pouvoir à M. VILLARET Louis - Mme DEJEAN Anne-Marie donne pouvoir à Monsieur LASSALVY Christian

Absents ou excusés : Mme BARRAL Hélène -- M. CABELLO Gérard - Mme COMBES Caroline - M. DEJEAN Maurice - Mme DEJEAN Anne-Marie - M. REQUIRAND Daniel - M. PALOC Eric - Mme CALVIGNAC Brigitte - Mme CONTREERAS Sylvie - M. POUJOL Robert - M. SIDERIS André - M. LAMONT Didier - M. GAS TAN François - M. GALABRUN Jacky - M. HENRY Marc - M. SIEGEL Robert - M. VAN-RUYSKENSVELDE Jean-Pierre - M. MACHETEL Philippe

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

Sur le rapport du Président,

Vu l'article L.1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les crédits votés au Budget Primitif 2008 et aux DM n°1 et 2 pour les chapitres 011 (1 734 280,66€), 012 (2 388 990,00€), 65 (456 262,00€), 66 (292 050,00€), 16 (430 800,00€), 20 non affecté (223 070,48€) et les opérations n° 1016 (8 678 889,75€), 1028 (212 670,56€), 4581 (4 961 460,02€),

Considérant les divers ajustements à réaliser à l'intérieur des chapitres mentionnés ci-dessus,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint,

DECIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **De voter** la décision modificative n°3 d'un montant de 137 200€ au sein de la section de fonctionnement et d'un montant de 3 079 700€ au sein de la section d'investissement du budget principal 2008

Les nouvelles dépenses et recettes à charge de la Communauté de communes seront imputées sur les articles suivants :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
011-6156 « Maintenance » (Dépenses) - Culture	9 000,00€	
011-60632 « Petit matériel » (Dépenses) - Culture		9 000,00€
011-618 « Frais divers » (Dépenses) - ADM	52 500,00€	
011-60622 « Carburants » (Dépenses) - SOM		13 000,00€
011-60632 « Petit matériel » (Dépenses) - OGS		8 500,00€
011-611 « Prestations de service » (Dépenses) - OGS		16 000,00€
011-6233 « Foires » (Dépenses) - DE		15 000,00€
012-6417 « Rémunération des apprentis » (Dépenses) -	13 000,00€	

ADM		
012-64131 « Autres rémunérations » (Dépenses) - OGS		13 000,00€
011-618 « Frais divers » (Dépenses) - ADM	2 700,00€	
65-6574 « Subventions » (Dépenses) – Culture (subvention pour l'association CIST)		1 500,00€
65-6574 « Subventions » (Dépenses) – Culture (subvention pour l'association Autre Mina)		1 200,00€
011-618 « Frais divers » (Dépenses) - ADM	22 500,00€	
66-66111 « Intérêts d'emprunt » (Dépenses) - OGS		60 000,00€
79-796 « Transfert de charges financières » (Recettes) AE		37 500,00€
SECTION D'INVESTISSEMENT		
16-16441 « Emprunt assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie » (Dépenses) – AE		3 000 000,00€
16-16441 « Emprunt assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie » (Recettes) - AE		3 000 000,00€
20-2031 « Etudes » (Dépenses) - SI		5 200,00€
20-2031 « Etudes » (Recettes) - ADM		5 200,00€
1016 « Aménagement des abords du pont du Diable » - 2031 « Etudes » (Dépenses) – OGS		23 500,00€
4582-45823 « Investissement sous mandat » - (Recettes) - OGS		23 500,00€
10 - 10222 « FCTVA » (Recettes) - SI		2 600,00€
1028 « Numérisation réseaux AEP ASS » – 1641 « Emprunt » (Recettes) - SI		14 400,00€
1028 « Numérisation réseaux AEP ASS » - 205 « Concessions, logiciels et droits similaires » - (Dépenses) - SI		17 000,00€
4581-45819 « Investissement sous mandat » (travaux Lagamas) (Dépenses)		1 000,00€
4582-45829 « Investissement sous mandat » (travaux Lagamas) (Recettes)		1 000,00€
4581-458117 « Investissement sous mandat » (travaux place du Portal St Guilhem-le-Désert) (Dépenses)		33 000,00€
4582-458217 « Investissement sous mandat » (travaux place du Portal St Guilhem-le-Désert) (Recettes)		33 000,00€

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 84 le 8 OCTOBRE 2008
Publication le 7 OCTOBRE 2008
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Gignac, le 7 OCTOBRE 2008
Le Président de la Communauté de communes,
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes

